



PRÉFET DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Wallis, le 29/05/2024

Rapatriement des résidents de Wallis et Futuna bloqués à l'extérieur du Territoire ou les non-résidents bloqués sur le Territoire

L'Administration supérieure communique aux résidents de Wallis et Futuna bloqués à l'extérieur du Territoire ou les personnes bloquées sur le Fenua de bien vouloir se faire connaître auprès de la cellule mise à disposition.

Les voyageurs devront adresser leur demande par courriel à l'adresse électronique suivante : rapatriement@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

Afin de faciliter les démarches, il vous faudra fournir les éléments suivants :

- NOM Prénom
- Date de naissance
- Numéro de passeport
- Référence du dossier ou de réservation (ex. GH39F2)
- N° de téléphone complet
- Adresse courriel
- Pays de départ et la destination finale

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact auprès de la cellule « rapatriement » au (+681) 72 11 24.

Des réponses vous seront apportées dans les meilleurs délais.



**Le Directeur des services du Cabinet
du Préfet**

Christophe COELHO

**Services
du cabinet du Préfet**

Tél. : 72 27 27

Mél. :

christophe.coelho@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

Administration supérieure des îles Wallis
et Futuna

Site : <https://www.wallis-et-futuna.gouv.fr>

BP 16 Havelu Mata-Utu
98600 WALLIS